

Programme officiel



www.clubeducationcanine.ca

1^{er} et 2^e concours d'agilité approuvés par le CCC

Vendredi le 29 juillet 2016

Parc municipal (terrain de balle)

117 rue du Parc, St-François-Xavier-de-Brompton, QC
(près de Sherbrooke, Qc)

CAMPING AUTORISÉ SUR PLACE GRATUITEMENT

(Toilettes intérieures, pas de douches)

CANTINE SUR PLACE

(Déjeuners et dîners)

Classes offertes

Points et Distance Novice, Points et Distance Intermédiaire, Points et Distance par excellence
Standard Novice (2), Standard Intermédiaire (2), Standard par excellence (2)
Sauteur avec slalom Novice, Sauteur avec slalom Intermédiaire, Sauteur avec slalom par excellence
Toutes divisions offertes : Régulier, Sélect et Vétéran

Juge : Wendy Beard

Inscriptions limitées à 250 courses/jour

Ouverture des inscriptions : **1^{er} mai 2016**

Clôture des inscriptions : **14 juillet 2016** ou lorsque le nombre limite d'inscriptions sera atteint

Aucun changement après la date de clôture, ni annulation, ni remboursement,

Horaire : 7 h 15 : enregistrement

8 h : Début du premier parcours

Ces concours sont régis par les règlements du Club Canin Canadien.

Club Éducation Canine	
Président :	Jean-Guy Lalonde
Vice-présidente :	Chantale Boutin
Secrétaire :	Francine Lalonde
Trésorière :	Francine Lalonde

Comité concours		Secrétaire concours
Président du concours :	Jean-Guy Lalonde	Sandra Currier
Membre	Chantal Boutin	14 rue Carl
Trésorière ;	Francine Lalonde	Sherbrooke, Qc
Membre	Janine Divens	J1M 2C9
		scurrier@videotron.ca

Club Canin Canadien	Club Canin Canadien	Rep. agilité du QC
Lance Novak 200 Ronson Drive, Suite 400 Etobicoke, On, M9W 5Z9 (416) 675-5511 ceo@ckc.ca	Linda St-Hilaire 2330 St-Clément Québec, Qc G1E 3W8 lindasthilaire@videotron.ca	Marie-José Thuot 2125 Chemin Rhéaume Sherbrooke, Qc, J1N 3G1 (819) 843-2307 agile.kirk@videotron.ca

Juge	Vétérinaire
Wendy Beard 140 Wildmeadow circle, Carp, On, K0A 1L0	Carrefour Santé Animale 4600, boulevard Industriel, Sherbrooke, Qc (819) 562-4448

Pour vous procurer un livret des règlements d'agilité, contactez le CCC par courriel à l'adresse suivante : orderdesk@ckc.ca ou téléphonez au 1 (800) 250-8040. Si vous êtes membre du CCC, consultez en ligne.

Les chiens de races croisées, ainsi que les chiens de races non reconnues qui possèdent un numéro de compagnon canin (CCN) peuvent participer à ces concours.

Horaire

Enregistrement :

Vendredi à partir de 7 h – Première épreuve vers 8 h (peut-être plus tôt)

Il n'y aura pas de période de familiarisation

Vendredi 29 juillet 2016		
Concours	Classe	Juge
T1 (#16092) – Point et Distance	Novice	Wendy Beard
T1 (#16092) – Point et Distance	Intermédiaire	Wendy Beard
T1 (#16092) – Point et Distance	Par ex/Maître par ex	Wendy Beard
T1 (#16092) – Standard	Novice	Wendy Beard
T2 (#16093) – Standard	Novice	Wendy Beard
T1 (#16092) – Standard	Intermédiaire	Wendy Beard
T2 (#16093) – Standard	Intermédiaire	Wendy Beard
T1 (#16092) – Standard	Par ex/Maître par ex	Wendy Beard
T2 (#16093) – Standard	Par ex/Maître par ex	Wendy Beard
T2 (#16093) – Sauteur avec slalom	Novice	Wendy Beard
T2 (#16093) – Sauteur avec slalom	Intermédiaire	Wendy Beard
T2 (#16093) – Sauteur avec slalom	Par ex/Maître par ex	Wendy Beard

Frais d'inscription

Par classe : 19\$

Droits pour chien en attente d'enregistrement (si pas de numéro CCC, ERN, PEN, cert. races diverses) (par chien/par concours) : 8,85\$

Faire votre chèque au nom du Club Éducation Canine. SVP pas de chèque postdaté.

Tous les remboursements après la date de fermeture sont assujettis à des frais administratifs de 10%.

Des frais de 25\$ seront facturés pour les chèques sans provision.

Inscriptions

- Seuls les chiens déjà enregistrés individuellement dans le livre des origines du Club Canin Canadien, qui sont admissibles à un tel enregistrement, qui ont une PEN, un ERN, un MCN ou un NCC peuvent être inscrits au concours.
- Les formulaires d'inscriptions doivent être complétés dans les moindres détails. Les exposants seront responsables de toute erreur commise lors de l'inscription.
- Aucune inscription ne sera acceptée sans être accompagnée du paiement des frais d'inscription. Les inscriptions incomplètes seront retournées.
- La présentation d'un chèque non encaissable en vue de payer les frais d'inscriptions est considérée comme un défaut de paiement des frais d'inscriptions et par conséquent, est considérée comme une infraction passible de mesures disciplinaires et d'annulation des distinctions, des prix et des pointages.

Droit de participation pour non-membre CCC

- Le droit de participation pour non-membre s'applique aux chiens qui sont la propriété à part entière de non-membres du CCC résidant au Canada. Ce droit ne s'applique pas aux membres du CCC ou aux chiens dont un des copropriétaires est membre du CCC. Pour avoir droit au titre, les non-membres ont le choix de payer le droit annuel de participation pour non-membre ou de devenir membre du CCC. Le titre sera retenu si le paiement du droit de non-participation n'est pas reçu dans un délai de 30 jours de la notification et le chien ne pourra pas passer au prochain niveau. (Un formulaire de demande d'adhésion au CCC est disponible à www.ckc.ca sous la rubrique Services aux membres/Formulaires.) Le droit annuel de participation pour non membre est basé sur l'année civile (de janvier à décembre) au cours de laquelle le chien s'est mérité le ou les titres.

Chiens de race croisée et de race non reconnue aux événements de performance du CCC

- Un numéro de compagnon canin (NCC) permet aux chiens de race croisée et de races non reconnues de participer aux événements de performance du CCC, à savoir les concours d'agilité, d'obéissance et rallye obéissance.
- Pour avoir le plaisir de participer aux événements du CCC, les propriétaires de chiens de race croisée ou de race non reconnue doivent faire une demande pour un numéro de compagnon canin (NCC) (<http://www.ckc.ca/CanadianKennelClub/files/1f/1f0d6264-636f-4dc2-b295-1e09c07a8bc1.pdf>).
- Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service aux membres au 416-674-3699 ou au 1-855-DOGS CKC (1-855-364-7252). Vous pouvez aussi envoyer un courriel à information@ckc.ca.

Passage à un niveau supérieur

- Les chiens qui ont reçu un titre juste avant la date du concours seront admis à passer au niveau supérieur pourvu que la secrétaire du concours en soit avisée une semaine avant la date du concours.
- **Les passages au niveau supérieur seront acceptés la même journée en autant que la secrétaire soit avisée avant le début de la classe en question.**

Avis aux concurrents

- Le concours aura lieu à l'extérieur sur un terrain gazonné et aura lieu beau temps mauvais temps. La dimension de l'enceinte est de 100' x 100'.
- SVP ramassez vos détritres et ceux de votre chien.
- Tous les chiens doivent être tenus en laisse sauf pendant leur parcours et dans la section désignée pour le réchauffement.
- Aucune nourriture ou autre récompense ne sera tolérée sur le parcours. Sur le parcours, le chien peut porter un collier à boucle, à relâche rapide ou aucun collier. Veuillez noter qu'aucune médaille ou décoration n'est permise sur le collier.
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques. La renonciation sur le formulaire d'inscription doit être signée.
- Tous les obstacles d'agilité seront sélectionnés parmi ceux énumérés et décrits dans le livre des règlements du CCC.
- Le Club Éducation Canine se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription, conformément aux règlements du CCC.
- Le temps sera chronométré de façon manuelle.
- Un boyau d'arrosage et une piscine pour enfants seront mis à la disposition des chiens.
- Le camping sera autorisé sur les lieux à certains endroits prédéterminés (sans service, à l'exception des toilettes).

Liste de réserve, remboursements

- Aucune inscription ne sera acceptée, changée, annulée, substituée après la date de fermeture, sauf exceptions ci-bas.
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une Liste de Réserve sera produite. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place de ceux absents. Les propriétaires de ceux qui ne participeront pas pour une raison médicale prouvée seront remboursés.
- Il n'y aura aucun remboursement si le chien est absent la journée du concours, ou si le chien/conducteur est expulsé par le comité responsable du concours, quelle que soit la raison de cette expulsion ou si la température est inclémente.
- Les femelles en chaleur ne sont pas acceptées. Si un certificat d'un vétérinaire certifiant que la femelle est venue en chaleur en dedans de la période de 10 jours précédant le concours est envoyé à la secrétaire du concours avant la journée du concours, le propriétaire sera remboursé moins des frais administratifs.
- Si un chien se blesse après son inscription et que le propriétaire envoie à la secrétaire du concours avant la journée du concours un certificat d'un vétérinaire attestant que le chien est blessé, le propriétaire sera remboursé moins des frais administratifs.

Règlements et normes des concours d'agilité du CCC

C'est la responsabilité du club organisant le concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours d'agilité fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le Conseil d'administration du CCC prendra toute mesure nécessaire suite à une infraction.

Titres d'agilité

Standard

AG.N – Agilité Novice
AG.I. – Agilité Intermédiaire
AG.X. – Agilité par excellence
AG.M.X. – Agilité Maître par excellence

Points et Distance (PED)

NP – PED Novice
IP – PED Intermédiaire
XP – PED par excellence
MXP – PED Maître par excellence

Sauteur avec slalom

AG.N.J. –Sauteur novice
AG.I.J. –Sauteur intermédiaire
AG.X.J. –Sauteur par excellence
AG.M.X.J. –Sauteur Maître par excellence

Steeplechase

AG.SC –Steeplechase, 10 pointages de qualification.
AG.SC.X –Steeplechase par excellence, 25 pointages de qualification

AG.M.CH – pour les chiens qui ont gagné les deux titres AG.M.X et AG.M.X.J.

Les titres Sélect et Vétéran

Un « S » est ajouté aux titres de la division Sélect. Un « V » est ajouté aux titres de la division Vétéran.

Le CCC permet l'utilisation d'un numéro indiquant un titre de niveau Maître par excellence ou Maître par excellence Sélect ou Maître par excellence Vétéran gagné une deuxième, troisième ou quatrième fois, e.g. AG.M.X.2 et ainsi de suite.

Classes offertes

Novice remplace Agilité Novice A et B. Agilité par Excellence remplace Agilité par Excellence A. Agilité Maître par Excellence remplace Agilité par Excellence B.

- **Agilité Novice (Standard, Sauteur avec slalom ou PAD)** : Tous les chiens doivent commencer à ce niveau.
- **Agilité Intermédiaire (Standard, Sauteur avec slalom ou PAD)** : Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Novice, et les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Intermédiaire mais qui n'ont pas obtenu un pointage qualificatif vers le titre d'Agilité par Excellence.
- **Agilité par excellence (Standard, Sauteur avec slalom ou PAD)** : Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Intermédiaire, mais qui n'ont pas obtenu le titre d'Agilité par Excellence.
- **Agilité Maître par excellence (Standard ou Sauteur avec slalom)** : Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité par Excellence ou le titre d'Agilité Maître par Excellence.

Divisions – Régulier, Sélect ou Vétéran

Les chiens peuvent être inscrits seulement dans une de ces trois divisions durant un concours.

Division Sélect

- Le propriétaire peut choisir d'inscrire le chien en division sélect plutôt qu'en division régulière à n'importe quel concours. Le chien doit uniquement être inscrit à des classes de la division sélect ou régulière et ne peut pas passer alternativement de sélect à régulier. Lorsqu'un chien a été inscrit à une classe de la division sélect, il ne peut plus concourir dans les classes de la division régulière.
- Le passage d'un chien à la division sélect est latéral, c'est à dire qu'il conserve les pointages de qualification obtenus en division régulière. Tous les règlements s'appliquant à la division régulière s'appliquent à la division sélect, sauf le temps de parcours standard et les hauteurs de saut. Le TPS de la division sélect est établi en ajoutant 10 % à celui des chiens de la division régulière.

Division Vétérán

- À la discrétion du conducteur, un chien de sept (7) ans ou plus peut être inscrit en division vétérán. Une fois qu'un chien a été désigné vétérán et inscrit dans cette division, il ne peut plus être inscrit dans la division régulière et la division sélect. Le chien conserve ses titres et/ou pointages de qualification obtenus en vue d'un titre. La lettre V pour vétérán sera ajoutée à la suite de tous les nouveaux titres obtenus (par ex. : AG.M.X.V).
- Tous les chiens en vétérán courent les mêmes parcours que les chiens en régulièr, mais peuvent sauter une ou deux hauteurs de saut plus bas qu'ils ne le feraient en division régulière. Le TPS est établi en ajoutant 10 % à celui des chiens de la division régulière.

Hauteurs de saut

Taille du chien au garrot	Hauteur de saut en régulièr	Hauteur de saut en sélect	Hauteur de saut en vétérán
10 po et moins	8 po	4 po	4 po
Plus de 10 po et jusqu'à 14 po inclusivement	12 po	8 po	4 po ou 8 po
Plus de 14 po et jusqu'à 18 po inclusivement	16 po	12 po	8 po ou 12 po
Plus de 18 po et jusqu'à 22 po inclusivement	20 po	16 po	12 po ou 16 po
Plus de 22 po	24 po	20 po	16 po ou 20 po

La hauteur du pneu est 4 po (une hauteur de saut plus basse) de moins que la hauteur des autres sauts, sauf pour les chiens sautant 4 po. Par exemple, si un chien saute 20 po, le pneu sera à 16 po.

Les propriétaires seront responsables de toute erreur commise lors l'inscription. Les chiens participant dans une hauteur de saut plus basse que la leur seront éliminés. Les juges se réservent le droit de mesurer certains chiens.

CHANGEMENTS ÉQUIPEMENT / PERFORMANCE

- Le sommet de la palissade est à 5' du sol pour les chiens qui sautent 12 po, 8 po et 4 po et à 5'6" du sol pour les chiens qui sautent 16 po, 20 po et 24 po.
- Le tunnel souple doit avoir au minimum 10 pieds et au maximum 12 pieds.
- Table d'arrêt - Le chien doit rester sur la table pendant le décompte cumulatif du juge de 5 secondes. Le décompte ne dépend pas de la position du chien et commence dès que les quatre pattes sont sur la table.

Lisez le livre Règlements des concours d'agilité pour toutes les modifications et mises à jour.

Rubans et rosettes

- Toutes les classes : des rubans seront décernés de la 1^{ère} à la 4^{ième} position dans toutes les divisions et toutes les catégories de hauteur, pour les pointages qualificatifs seulement.
- Tous les chiens obtenant un pointage de qualification recevront un ruban de pointage de qualification.
- Une rosette spéciale du Club Éducation Canine sera décernée pour l'obtention d'un titre du CCC à ce concours d'agilité.

Familiarisation / saut de pratique

Il n'y aura pas période de familiarisation. Un ou deux sauts de pratique seront disponibles à proximité de l'enceinte.

Indications routières

En provenance de l'autoroute 20:		En provenance de l'autoroute 10:	
Prendre la sortie 173 vers Aut. 55S	57 km	Poursuivez sur l'autoroute 55N	14 km
Prendre la sortie 71 vers QC-249/Windsor/ St-François-Xavier	350 m	Prendre la sortie 71 vers QC-249/Windsor/ St-François-Xavier	400 m
Tourner à gauche sur 2 ^e rang	350 m		
		Tourner à droite sur rue Principale/QC-249S	3 km
		Tourner à gauche sur la rue du Parc	190 m
		Continuer jusqu'au terrain de balle sur votre gauche	

Hôtels/Motels

Emplacements	Téléphone	Distance approx. du site
Hotel Delta Sherbrooke , 2685, rue King Ouest, Sherbrooke, QC	819 822-1989	25 km / 20 min
Hotel Comfort Inn , 4295, boul. Bourque, Sherbrooke, QC	819 564-4400	25 km / 20 min
Motel des Cèdres , 6210 boul. Bourque, Sherbrooke, QC	819 864-4322	30 km / 25 min
Motel Le Sabre , 6478 boul. Bourque, Sherbrooke, QC	819 864-4231	30 km / 25 min
Hotel-Motel La Marquise , 1700, Wellington Sud, Sherbrooke, Lennoxville	800 563-2411	30 km / 25 min
Motel La Paysanne , 42, rue Queen, Sherbrooke, Lennoxville, QC	819 569-5585	35 km / 25 min
Motel Écono-nuit , 520, rue du Parc industriel, Sherbrooke, QC	877 661-6788	10 km / 10 min

Clinique vétérinaire

Carrefour Santé Animale
4600, boulevard Industriel, Sherbrooke
(819) 562-4448
(20 km / 20 min du site)



Formulaire d'inscription officiel du C.C.C.

Club Éducation Canine

Veuillez poster votre inscription à :

Sandra Currier

14, rue Carl, Sherbrooke, Qc J1M 2C9

Faire votre chèque au nom du **Club Éducation Canine**

29 juillet 2016

Clôture des inscriptions : 14 juillet 2016



Vendredi 29 juillet

T1 (#16092) – Points et Distance

T1 (#16092) – Standard

T2 (#16093) – Standard

T2 (#16093) – Sauter avec slalom

Veuillez choisir une division : Régulier ou Select ou Vétéran

Standard : Novice Intermédiaire p. excellence Maître par ex

Sauter avec slalom : Novice Intermédiaire p. excellence Maître par ex

Points et distance : Novice Intermédiaire p. excellence Maître par ex

Exposition seulement (12 \$)

Hauteur des sauts : 4 (Select) 8 12 16 20 24 (Régulier)

Frais d'inscription _____ x 19 \$ + Droits pour chien en attente d'enregistrement (8,85 \$) _____ \$

Chien inscrit pour exposition seulement _____ x 12 \$ = Total _____ \$

Race : _____ Variété : _____ Sexe : _____

Nom enregistré du chien : _____

Nom usuel du chien : _____ Taille du chien : _____

Date de naissance : J _____ M _____ A _____ Lieu de naissance : Canada Autre pays

Cochez un seul et inscrivez le numéro ici : _____
 No. d'enr. au CCC No. ERN du CCC No. MCN Inscrit à la liste No. PEN du CCC No. CCN du CCC

Éleveur(s) : _____

Père de la portée : _____

Mère de la portée : _____

Propriétaire(s) enregistré(s) : _____ Êtes vous membre du CCC? Oui Non

Nom du manieur : _____

Adresse : _____ Ville/Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel pour confirmation : _____

Ferez-vous du camping? Roulotte/Motorisé Tente Non

S.v.p. expédier les pièces d'identité : Prop. ou Agent

Je CERTIFIE être le propriétaire enregistré de ce chien ou l'agent autorisé par le propriétaire dont le nom paraît plus haut et j'accepte pleine responsabilité pour toutes les déclarations apparaissant sur le présent formulaire. Si cette inscription est acceptée, je promets de me conformer au règlements du Club Canin Canadien et à tout autre paraissant sur le programme officiel.

Par la présente, je reconnais que le Club qui organise cet événement a le droit de refuser cette inscription pour des raisons que le comité organisateur juge suffisantes. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, de la tenue du concours et de l'occasion de participer au concours et de faire juger le chien, j'accepte par la présente de libérer le comité organisateur du concours, l'organismes qu'il représente, y compris ses membres et ses directeurs, les commanditaires du concours, les propriétaires des terrains ou des locaux utilisés pour le concours et leurs employés de toutes responsabilités et de toutes réclamations, quelles qu'elles soient, en cas de dommages, pertes ou blessures subis directement ou indirectement par toutes personnes ou choses par l'action de ce chien lorsqu'il est sur les terrains ou dans les locaux ou à proximité de leur entrée et j'assume personnellement toutes responsabilités pour de telles réclamations.

De plus, je libère, par la présente, toutes les parties susmentionnées de toutes réclamations pour la perte de ce chien découlant d'une fuite, d'un vol, d'une blessure, de son décès ou autre, que ces dommages découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne ou de toute autre cause. J'assume par la présente toutes responsabilités et j'accepte d'indemniser les parties susmentionnées et de ne pas les tenir responsables de toutes pertes et dépenses (y compris les honoraires d'un avocat) en raison de la responsabilité imposée par la loi aux parties susmentionnées en cas de dommage ou de blessures corporelles, y compris un décès, subis par toute personne, y compris moi-même, à la suite de ma participation à ce concours, que ces dommages, blessures ou décès découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne, des parties susmentionnées ou de leurs agents, ou toute autre cause.

SIGNATURE _____ Date : _____

(du propriétaire ou de l'agent) Les enfants de moins de 18 ans doivent obtenir la signature d'un parent ou gardien.

BÉNÉVOLAT

Le bon déroulement d'un concours dépend de l'implication bénévole. Si vous avez des disponibilités et l'intérêt, votre aide serait très appréciée.

Nom : _____ Courriel : _____

Vendredi

Épreuves	Constructeur	Monteur de barres	Chrono	Scribe	Gate	Laisse
Point et Distance – Novice						
Point et Distance						
Point et Distance						
Standard – Novice 1						
Standard – Novice 2						
Standard – Intermédiaire 1						
Standard – Intermédiaire 2						
Standard – Ex/Maître par Ex 1						
Standard – Ex/Maître par Ex 2						
Sauteur avec Slalom – Novice						
Sauteur avec Slalom – Intermédiaire						
Sauteur avec Slalom – Excellent						